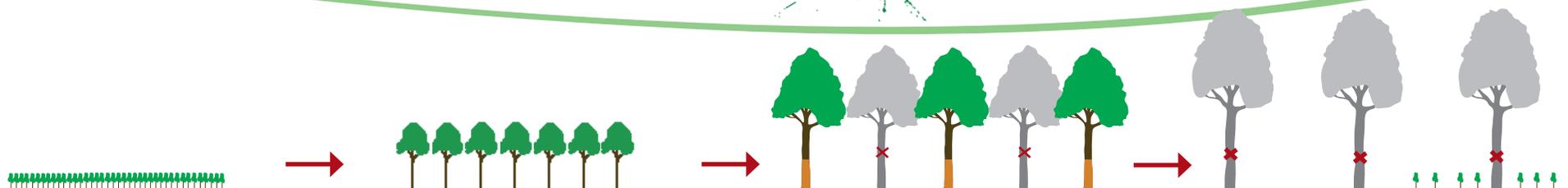
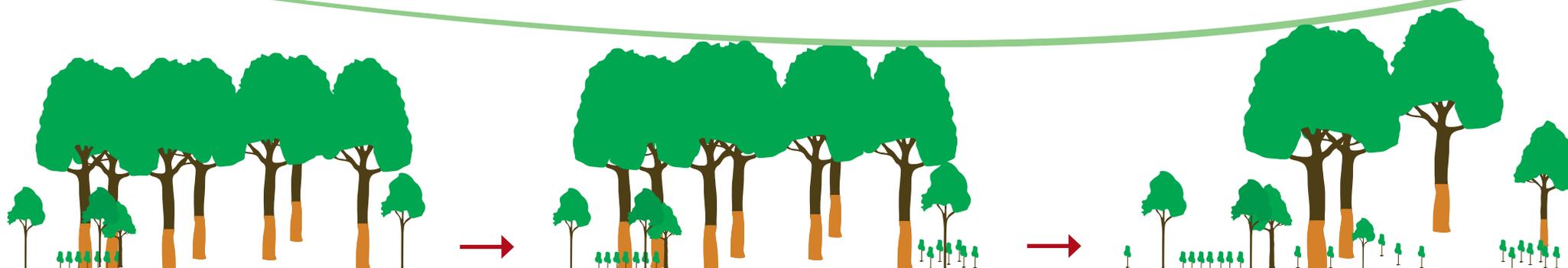


	Installation	Éducation	Amélioration	Récolte
Objectifs	Période pendant laquelle il faut favoriser un nombre suffisant de semis, rejets de souche, drageons ou des plants de l'essence objectif. Sur certains territoires, le chêne-liège se régénère difficilement par semis se laissant supplanter dans le temps par d'autres essences (chênes méditerranéens, ...) : l'intervention du sylviculteur est nécessaire pour assurer le maintien des suberaies.	Obtenir un nombre suffisant de chênes-lièges par hectare bien conformés et bien répartis, dans un environnement favorable à leur différenciation et à une production de liège de qualité.	Maintenir un couvert optimal de 60 % et une croissance soutenue des arbres dominants les mieux conformés et adaptés au milieu tout en améliorant la qualité sanitaire et productive du peuplement.	L'exploitation du peuplement et son renouvellement peuvent commencer dès que la majorité des arbres atteignent 150 ans ou une densité inférieure à 150 tiges/ha.
Valeurs	Hauteur totale inférieure à 2 m.	Hauteur totale comprise entre 2 et 5 m. Densité supérieure à 1 100 t/ha.	Diamètre sur écorce supérieur à 25 cm. Densité supérieure à 400 t/ha.	Diamètre sur écorce supérieur à 45 cm. Densité inférieure à 150 t/ha.
Liège		5-15 ans	15-30 ans	150 ans
Enjeux	<p> Conserver un mélange d'essences adaptées à la station pour améliorer la résilience de la suberaie.</p> <p> La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité.</p> <p> La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.</p> <p> La protection des plants et des semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier.</p> <p> Une gestion sylvopastorale peut être envisagée hors période d'installation et d'éducation dans le respect des bonnes pratiques (convention propriétaire-éleveur, charge animale...) pour entretenir la suberaie (maîtrise de la végétation...).</p>			
			← - - - - - Démasclage* puis levée* des arbres d'avenir - - - - - →	

Vocabulaire de la production de liège :
 - **Démasclage** : premier écorçage du chêne-liège pour récolter le liège mâle. Les actions suivantes de récolte sont appelées levées.
 - **Levée** : action de récolte permettant d'extraire le liège de reproduction (liège femelle).
 - **Mère** : tissus végétaux situés entre le liège et le bois, permettant entre autre la production de liège vers l'extérieur.



	Installation	Éducation	Amélioration	Récolte
Gestion recommandée	<p>⇒ Réaliser un diagnostic de station pour évaluer l'opportunité d'engager des coupes ou des travaux afin d'avoir des arbres d'avenir producteurs d'un liège de qualité.</p> <p>⇒ Réaliser des dégagements tous les 2 à 3 ans, pour maintenir les plants ou semis, ainsi que les rejets de souche et drageons des essences objectifs au dessus de la végétation concurrente.</p>	<p>⇒ Réaliser des dépressages en plein ou détourages d'arbres désignés, ainsi que des tailles de formation et élagages.</p>	<p>⇒ Les éclaircies se font par le haut pour favoriser le développement des houppiers des arbres objectifs.</p> <p>⇒ Dans les suberaies claires (couvert inférieur à 50 %), pratiquer à ce stade un débroussaillage pour favoriser drageons, rejets et semis. Gérer ensuite le peuplement selon la fiche I4_CL ou I3_CL.</p>	<p>⇒ L'exploitation du peuplement et son renouvellement peuvent commencer dès que la majorité des arbres a atteint 150 ans ou que la densité est inférieure à 150 tiges/ha.</p>
Valeurs	<p>5-15 ans</p> <p>Installer et entretenir un cloisonnement sylvicole de 2 à 4 m de large, espacé de 3 à 6 m maximum.</p> <p>Des enrichissements seront à prévoir si la régénération n'est pas homogène avec moins d'1 semis/m².</p> <p>Densité supérieure à 1 100 t/ha.</p>		<p>15-30 ans</p> <p>Réaliser une taille de formation du tronc à n + 5 ans.</p> <p>Réaliser une taille de formation des charpentières et un élagage à n + 10 ans. Intervention à renouveler tous les 5 à 10 ans.</p>	
	Liège		<p>150 ans</p> <p>Coupe d'ensemencement : 30 % du nombre de tiges.</p> <p>Coupes secondaires (en fonction de la densité) : 30 à 50 % du nombre de tiges.</p> <p>Coupe définitive prélevant tout le peuplement. Rotation des coupes de régénération : 10 ans.</p> <p>Densité inférieure à 150 t/ha.</p>	
Attentions particulières			<p>Éliminer par éclaircie les arbres dépérissants, mal conformés... pour permettre l'installation d'une régénération saine, vigoureuse et adaptée à son environnement.</p>	
	<p> Pour se prémunir du risque incendie, mettre en protection la parcelle (débroussaillage, détournement,...) avant coupe/travaux. Pour limiter les risques (incendie, sanitaire, sécheresse) sur la production, il est préférable d'échelonner dans le temps (pas de 4 ans minimum) la récolte de liège des arbres d'avenir. Les coupes et travaux devront être effectués de manière à ne pas blesser la mère des chênes-lièges. Les démasclages/levées devront se faire sur des arbres sains. Pour faciliter la gestion dans la phase amélioration, des cloisonnements d'exploitation devront être mis en place.</p>		<p> Conserver quelques vieilles réserves favorables à la biodiversité.</p>	



	Futaie régulière	Conversion	Futaie irrégulière
Objectifs	L'objectif est de faire évoluer une futaie régularisée en très gros bois - gros bois (TGB/GB) ou gros bois - bois moyens (GB/BM) vers la futaie irrégulière.	L'irrégularisation doit permettre l'apparition et l'éducation d'une régénération naturelle de chêne-liège. Il s'agit de coupes de conversion qui éliminent progressivement des TGB/GB ou GB/BM déperissants, surannés, et maintiennent celles de diamètres minoritaires comme les BM, PB...	Après irrégularisation, le peuplement doit comporter un certain mélange d'essences et un équilibre entre les différentes catégories de grosseur (PB, BM, GB).
valeurs	Les peuplements à faible surface terrière sont plus rapides à irrégulariser.	La gestion de la lumière au sol est importante pour la régénération naturelle du chêne-liège. Le couvert optimal de 60 % sera recherché.	
	Liège	← - - - - Démasclage puis levée des arbres d'avenir.	- - - - →
Enjeux	Bien évaluer l'intérêt de la conversion en futaie irrégulière avant d'engager celle-ci : structure et surface terrière du peuplement, facilité de l'installation de la régénération naturelle, état sanitaire...	Accompagner la bonne conformité des futurs arbres d'avenir par des dépressages dans les tâches de régénération, tailles de formation et élagages et compléter au besoin la régénération naturelle par des enrichissements. Conserver un mélange d'essences pour améliorer la résilience de la suberaie.	La protection des plants et des semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier.
	La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité. La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.		

Vocabulaire de la production de liège : - **Démasclage** : premier écorçage du chêne-liège pour récolter le liège mâle.

Les actions suivantes de récolte sont appelées levées.

- **Levée** : action de récolte permettant d'extraire le liège de reproduction (liège femelle).

- **Mère** : tissus végétaux situés entre le liège et le bois, permettant entre autre la production de liège vers l'extérieur.

Définition des catégories de grosseur : P = Perches de diamètre inférieur à 17,5 cm /

PB = Petit Bois de diamètre compris entre 17,5 et 27,5 cm /

BM = Bois Moyen de diamètre compris entre 27,5 et 47,5 cm /

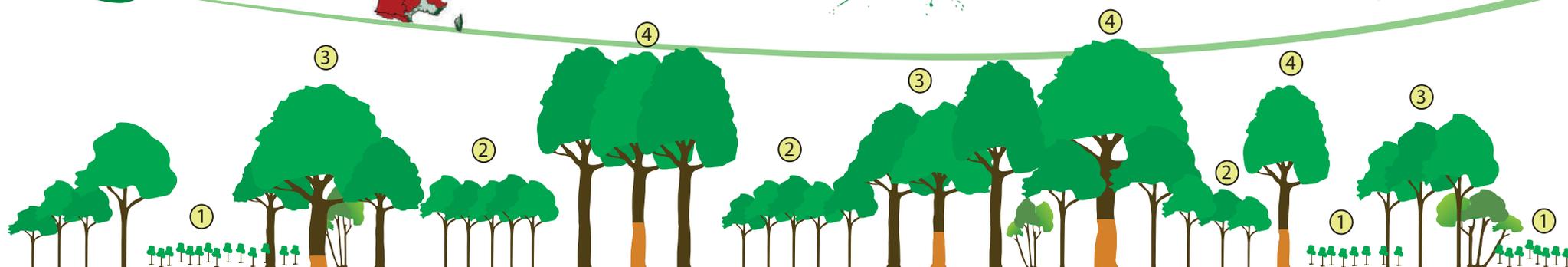
GB = Gros Bois de diamètre compris entre 47,5 et 67,5 cm /

TGB = Très Gros Bois de diamètre supérieur à 67,5 cm /

les diamètres sont mesurés à 1,30 m sur écorce.



	Futaie régulière	Conversion	Futaie irrégulière
Gestion	<p>⇒ Trouver un équilibre entre la présence d'un maquis haut et la régénération des chênes-lièges pour favoriser le gainage des jeunes tiges et diminuer la concurrence à la lumière.</p> <p>⇒ Réaliser un diagnostic de station pour évaluer l'opportunité d'engager des coupes/travaux afin d'avoir des arbres d'avenir producteurs d'un liège de qualité.</p>	<p>⇒ Pratiquer des éclaircies en priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au profit des tiges d'avenir, - en favorisant les arbres de catégories de grosseurs (Petits Bois, Bois Moyens, Gros Bois) les moins représentées. <p>⇒ S'assurer de l'installation progressive d'une régénération naturelle et travailler à son profit tout en recherchant un couvert optimal de la futaie de 60 %.</p> <p>⇒ Un travail du sol peut être réalisé au besoin.</p>	<p>⇒ Les coupes de conversion cessent lorsqu'il devient possible d'engager les coupes jardinatoires permettant de réaliser simultanément des opérations d'amélioration, d'exploitation et de renouvellement : (voir fiche I3_CL).</p>
valeurs	<p>Ouvrir des cloisonnements sylvoles de 2 à 4 m de large, espacés de 3 à 6 m maximum pour améliorer la pénétrabilité et les travaux dans la régénération en fonction de la surface concernée.</p>	<p>Rotation des éclaircies : 10 à 15 ans à synchroniser avec les récoltes de liège.</p> <p>Travaux de dégagements tous les ans pendant 5 ans dans les trouées, et enrichissement par plantation.</p> <p>Taille de formation et élagage participeront à l'éducation des jeunes tiges.</p>	
Liège	<p>Démasclage des arbres d'avenir de diamètre sur écorce de 20-25 cm puis levée des arbres d'avenir tous les 10 à 15 ans.</p> <p>Hauteur de démasclage maximale : 1,5 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce - Hauteur de levée maximale : 2 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce.</p>		
Attentions particulières	<p> Conserver quelques vieilles réserves favorables à la biodiversité.</p>	<p> Éliminer par coupe jardinatoire les arbres dépérissants, mal conformés... pour permettre l'installation future d'une régénération saine, vigoureuse et adaptée à son environnement.</p>	
	<p> Pour se prémunir du risque incendie, mettre en protection la parcelle (débroussaillage, détourage,...) avant travaux/coupes. Pour limiter les risques (incendie, sanitaire, sécheresse) sur la production, il est préférable d'échelonner dans le temps (pas de 4 ans minimum) la récolte de liège des arbres d'avenir.</p>		
	<p> Les coupes et travaux devront être effectués de manière à ne pas blesser la mère des chênes-lièges. Les démasclages/levées devront se faire sur des arbres sains. Pour faciliter la gestion, des cloisonnements d'exploitation devront être mis en place.</p>		

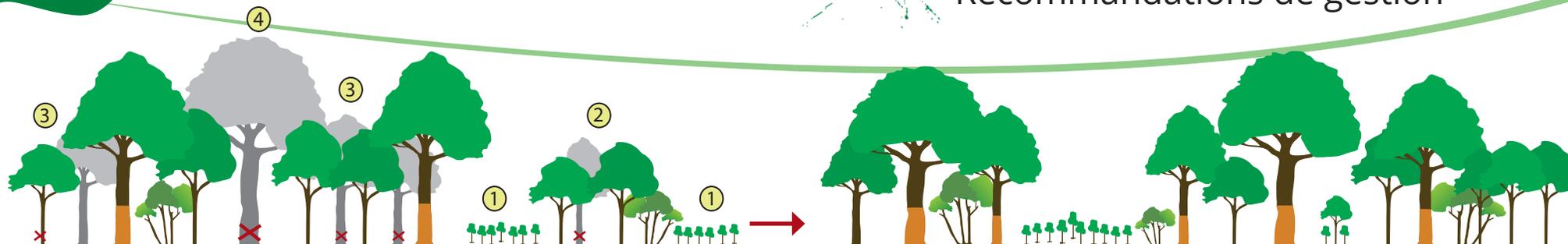


	① Renouveau	② Éducation	③ Amélioration	④ Coupe de régénération
Objectifs	Le renouvellement doit être continu avec un couvert modéré constitué d'un équilibre entre les différentes catégories de grosseur petit bois - bois moyen - gros bois (PB, BM, GB).	Favoriser la production de tiges d'avenir de qualité. Assurer la croissance et le passage à la futaie des tiges d'avenir (gaules, perches et petits bois) par éclaircies et détourages si c'est nécessaire. Tendre vers un taux de recouvrement optimal des réserves de 60 %.	Après la récolte du liège des arbres d'avenir, réaliser des coupes jardinatoires permettant : <ul style="list-style-type: none"> d'assurer la régénération, de favoriser l'éducation des tiges d'avenir, d'améliorer la santé du peuplement, de maintenir l'équilibre entre les différentes catégories de grosseurs (PB, BM, GB). 	
valeurs	Hauteur totale inférieure à 2 m.	Hauteur totale supérieure à 2 m.	Diamètre sur écorce supérieur à 25 cm.	Diamètre sur écorce supérieur à 45 cm. Densité inférieure à 150 t/ha.
Liège				
Enjeux	<p> La protection des plants et des semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier.</p> <p> Conserver un mélange d'essences pour améliorer la résilience de la suberaie. La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.</p> <p> La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité.</p>			

Vocabulaire de la production de liège : - **Démasclage** : premier écorçage du chêne-liège pour récolter le liège mâle. Les actions suivantes de récolte sont appelées levées.

- **Levée** : action de récolte permettant d'extraire le liège de reproduction (liège femelle).

Mère : tissus végétaux situés entre le liège et le bois, permettant entre autre la production de liège vers l'extérieur.



	① Renouveau	② Éducation	③ Amélioration	④ Coupe de régénération
Gestion	<p>⇒ Favoriser le développement des semis ou plants pour qu'ils dominent la végétation concurrente.</p> <p>⇒ Réaliser un diagnostic de station pour évaluer l'opportunité d'engager des coupes/travaux afin d'avoir des arbres d'avenir producteurs d'un liège de qualité.</p>	<p>⇒ Réaliser des tailles de formation et élagages sur les jeunes tiges d'avenir.</p> <p>⇒ Réaliser des éclaircies ou détourage des gaules, perches et PB d'avenir pour favoriser le passage à la futaie.</p>	<p>⇒ Après la récolte du liège des arbres d'avenir, réaliser des coupes jardinatoires permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer la régénération en récoltant les GB/TGB (supérieurs à 150 ans, mal conformés, malades), - de favoriser l'éducation et la qualité des tiges d'avenir, - d'améliorer la santé du peuplement, - de maintenir l'équilibre entre les différentes catégories de grosseur (PB, BM, GB), - de tendre vers un taux de recouvrement des réserves optimal de 60 %. 	
valeurs	<p>Travaux de dégagements tous les ans pendant 5 ans dans les trouées, et plantation de complément ou de diversification.</p> <p>Hauteur totale inférieure à 2 m.</p>	<p>Taille de formation du tronc à 5 ans puis taille de formation des charpentières et élagage à 10 ans.</p> <p>Intervention à renouveler tous les 5 à 10 ans.</p> <p>Hauteur totale supérieure à 2 m.</p>	<p>Rotation des coupes jardinatoires : 10 à 15 ans en même temps que les levées de liège pour un prélèvement de 20 % de surface terrière.</p> <p>Diamètre sur écorce supérieur à 25 cm.</p>	<p>Diamètre sur écorce supérieur à 45 cm.</p>
Liège	<p>Démasclage des arbres d'avenir de diamètre sur écorce de 20-25 cm puis levée des arbres d'avenir tous les 10 à 15 ans.</p> <p>Hauteur de démasclage maximale : 1,5 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce - Hauteur de levée maximale : 2 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce.</p>			
Attentions particulières	 Les coupes et travaux devront être effectués de manière à ne pas blesser la mère des chênes-lièges. Les démasclages/levées devront se faire sur des arbres sains. Pour faciliter la gestion, des cloisonnements d'exploitation devront être mis en place.		 Éliminer par coupe jardinatoire les arbres dépérissants, mal conformés,... afin de permettre l'installation future d'une régénération saine, vigoureuse et adaptée à son environnement.	
	 Pour se prémunir du risque incendie, mettre en protection la parcelle (débroussaillage, détourage,...) avant travaux/coupes. Pour limiter les risques (incendie, sanitaire, sécheresse) sur la production, il est préférable d'échelonner dans le temps (pas de temps de 4 ans minimum) la récolte de liège des arbres d'avenir.			
	 Conserver quelques vieilles réserves favorables à la biodiversité.			



de la futaie irrégulière vers la futaie régulière

Chêne-liège

Description

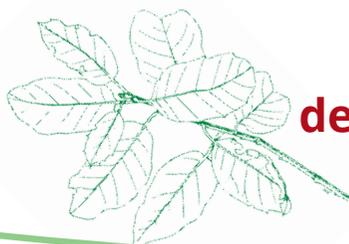


	Futaie irrégulière	Régularisation	Futaie régulière
Objectifs	L'objectif est de faire évoluer une futaie irrégulière, tendant vers une homogénéité des classes de diamètre, vers un peuplement régularisé suffisamment dense et homogène pour une gestion en futaie régulière.	La phase de régularisation consiste à réaliser des éclaircies au profit des catégories de grosseurs dominantes (PB/BM, BM/GB). La régularisation est atteinte lors du renouvellement du peuplement.	Maintenir par éclaircie un taux de recouvrement des réserves optimal à 60 % et une croissance soutenue des arbres dominants les mieux conformés et adaptés au milieu tout en améliorant la qualité sanitaire et productive du peuplement et en assurant le renouvellement du peuplement.
Valeurs		Diamètre sur écorce supérieur à 25 cm .	Diamètre sur écorce supérieur à 45 cm . Densité inférieure à 150 t/ha .
	Liège	← - - - - Démasclage* puis levée* des arbres d'avenir. - - - - →	
Enjeux			 La protection des plants et des semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier.
		 Conserver un mélange d'essences d'intérêt pour améliorer la résilience de la suberaie.	
	 La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité.  La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.		

Vocabulaire de la production de liège : - **Démasclage** : premier écorçage du chêne-liège pour récolter le liège mâle. Les actions suivantes de récolte sont appelées levées.

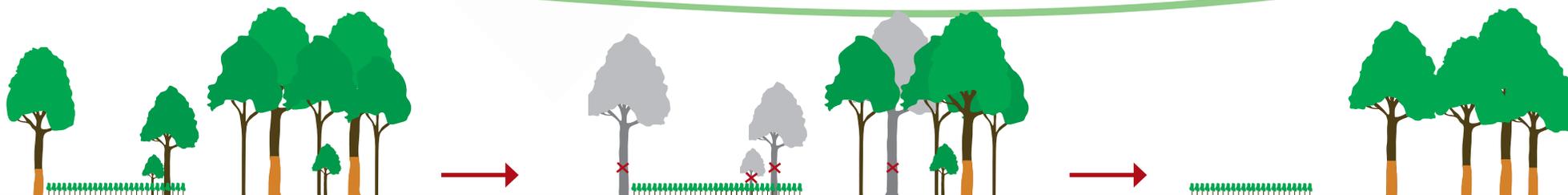
- **Levée** : action de récolte permettant d'extraire le liège de reproduction (liège femelle).

- **Mère** : tissus végétaux situés entre le liège et le bois, permettant entre autre la production de liège vers l'extérieur.



Chêne-liège de la futaie irrégulière vers la futaie régulière

Recommandations de gestion



	Futaie irrégulière	Régularisation	Futaie régulière
Gestion recommandée	La décision de régulariser le peuplement devra se faire à la suite d'un diagnostic forestier : il évalue l'opportunité d'engager des coupes/travaux afin d'avoir des arbres d'avenir producteurs d'un liège de qualité et de déterminer la catégorie de grosseur (PB, BM, GB) dominante sur laquelle s'appuyer pour la régularisation.	Les éclaircies se feront au profit des arbres d'avenir sélectionnés. Elles seront au profit de la catégorie de grosseur sélectionnée (PB, BM ou GB).	L'exploitation du peuplement et son renouvellement peuvent commencer dès que la majorité des arbres atteint 150 ans ou une densité inférieure à 100 tiges par hectare.
Valeurs	Les arbres de la catégorie dominante devront être de bonne qualité, adaptés et bien répartis dans le peuplement.	Rotation des éclaircies : 10 à 15 ans pour prélever 20 % de la surface terrière à synchroniser avec les récoltes de liège pour maintenir un couvert optimal de 60 % .	Coupe d'ensemencement : 30 % du nombre de tiges. Coupes secondaires (en fonction de la densité) : 30 à 50 % du nombre de tiges. Coupe définitive prélevant tout le peuplement. Rotation des coupes de régénération : 10 ans. Densité inférieure à 150 t/ha.
Liège	Démasclage* des arbres d'avenir de diamètre sur écorce = 20-25 cm puis levée* des arbres d'avenir tous les 10 à 15 ans . Hauteur de démasclage maximale : 1,5 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce - Hauteur de levée maximale : 2 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce.		
Attentions particulières		 <p>Éliminer par éclaircie les arbres dépérissants, mal conformés... pour permettre l'installation future d'une régénération saine, vigoureuse et adaptée à son environnement.</p>	 <p>Conserver quelques vieilles réserves favorables à la biodiversité.</p>
	 <p>Les coupes et travaux devront être effectués de manière à ne pas blesser la mère des chênes-lièges. Les démasclages/levées devront se faire sur des arbres sains. Pour faciliter la gestion, des cloisonnements d'exploitation devront être mis en place. Pour se prémunir du risque incendie, mettre en protection la parcelle (débroussaillage, détournage...) avant travaux/coupes. Pour limiter les risques (incendie, sanitaire, sécheresse) sur la production, il est préférable d'échelonner dans le temps (pas de 4 ans minimum) la récolte de liège des arbres d'avenir.</p>		



Chêne-liège du taillis simple vers la futaie régulière

Description



	Taillis simple	Conversion	Futaie régulière
Objectifs	L'objectif est de faire évoluer le taillis simple vers une futaie régulière pour produire un liège de qualité.	La période de conversion fait évoluer le taillis vers une futaie sur souche, plus ou moins complétée d'arbres de futaie selon la possibilité de recruter des brins d'avenir de franc-pied parmi le taillis.	La conversion vers la futaie est atteinte une fois le peuplement renouvelé. Le liège est récolté régulièrement sur le peuplement. Le renouvellement du peuplement est à envisager lorsque l'âge du peuplement atteindra 150 à 200 ans.
Valeurs	Favoriser les interventions sur des peuplements avec présence d'arbres de franc-pied en mélange.	L'objectif de la période de conversion est de se rapprocher d'un couvert optimal de la réserve de 60 % après éclaircie.	L'itinéraire cherchera à tendre vers un peuplement productif de 100 à 200 tiges/ha approchant un couvert optimal de 60 % .
Liège		←----- Démasclage* puis levée* des arbres d'avenir. ----->	
Enjeux		 La conversion devra s'engager sur des taillis en station permettant la production de liège de qualité.	 La protection des plants et semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier.
		 Conserver un mélange d'essences d'intérêt pour améliorer la résilience de la suberaie.	
	 La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège, ...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité.	 La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.	 Une gestion sylvo pastorale peut être envisagée dans le respect des bonnes pratiques (convention propriétaire-éleveur, charge animale...) pour entretenir la suberaie (maîtrise de la végétation...).

Vocabulaire de la production de liège: - **Démasclage** : premier écorçage du chêne-liège pour récolter le liège mâle. Les actions suivantes de récolte sont appelées levées.

- **Levée** : action de récolte permettant d'extraire le liège de reproduction (liège femelle).

- **Mère** : tissus végétaux situés entre le liège et le liège, permettant entre autre la production de liège vers l'extérieur.

Chêne-liège

du taillis simple vers la futaie régulière

Recommandations de gestion



	Taillis simple	Conversion	Futaie régulière
Gestion recommandée	⇒ Réaliser un diagnostic de station pour évaluer l'opportunité d'engager des travaux de conversion afin d'avoir des arbres d'avenir producteurs d'un liège de qualité.	⇒ Favoriser la pénétrabilité du taillis par débroussaillage et/ou layonnage. ⇒ Pratiquer des éclaircies et détourages des cépées pour se rapprocher d'un couvert optimal. ⇒ Démascler*/lever* le liège des arbres objectifs.	⇒ Les éclaircies sont déclenchées en fonction de l'âge du peuplement pour maintenir un couvert optimal. ⇒ Le liège est levé régulièrement. ⇒ Prévoir la mise en régénération.
Valeurs	Les arbres à conserver sont marqués au préalable.	La densité est comprise entre 550 et 750 tiges/ha après éclaircies sanitaires et sélectives en une ou plusieurs interventions en fonction de la densité initiale, en maintenant un couvert optimal des réserves de 60 % .	Les éclaircies devront permettre le maintien d'un couvert optimal des réserves à 60 % . Mise en régénération lorsque le peuplement atteint 150 ans ou une densité inférieure à 150 tiges/ha .
	Liège	5-10 ans	100-150 ans
Attentions particulières		Démasclage des arbres d'avenir de diamètre sur écorce de 20 à 25 cm puis levée des arbres d'avenir tous les 10 à 15 ans . Hauteur de démasclage maximale : 1,5 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce - Hauteur de levée maximale : 2 fois la circonférence à 1,30 m sur écorce.	
		 Éliminer par éclaircie les arbres ou brins dépérissants, mal conformés... pour permettre l'installation future d'une régénération saine, vigoureuse et adaptée à son environnement.	 Conserver quelques vieilles réserves favorables à la biodiversité.
	 Les coupes et travaux devront être effectués de manière à ne pas blesser la mère* des chênes-lièges. Les démasclages/levées devront se faire sur des arbres sains.		
	 Pour se prémunir du risque incendie, mettre en protection la parcelle (débroussaillage, détournage...) avant travaux/coupes. Pour limiter les risques (incendie, sanitaire, sécheresse) sur la production, il est préférable d'échelonner dans le temps (pas de 4 ans minimum) la récolte de liège des arbres d'avenir.		



Description et recommandations de gestion



	Préparation	Installation	Premiers entretiens
Objectifs et recommandations de gestion	<p>La préparation du terrain est destinée à faciliter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place des plants/semis, - l'installation de leur système racinaire, - la maîtrise de la végétation concurrente au démarrage de la plantation. 	<p>L'objectif est d'installer un peuplement forestier durable, suivi au cours du temps en choisissant des arbres d'avenir de qualité pour optimiser ses fonctions écologiques, sociales et économiques et faciliter les premiers entretiens. Sur certains territoires le chêne-liège se régénère difficilement par semis, se laissant dans le temps supplanter par d'autres essences (chênes méditerranéens...) : l'intervention du sylviculteur est ainsi nécessaire pour assurer le maintien des suberaies.</p>	<p>L'objectif est d'accompagner et d'améliorer le peuplement installé lors des premières années pour favoriser la croissance des plants/semis à la faveur d'arbres d'avenir de qualité pour faciliter les premiers entretiens.</p>
Enjeux et attentions	<p> La préparation du terrain doit limiter son impact sur le sol (tassement, déstructuration...).</p>	<p> La protection des plants ou semis est indispensable dans les secteurs à forte présence de gibier. Placer le collet en dessous du niveau du sol pour limiter la mortalité des plants.</p>	<p> Les travaux de taille de formation et d'élagage sont à envisager par la suite sur des tiges âgées d'au moins cinq ans.</p>
	<p> La suberaie étant un habitat d'intérêt communautaire (9330), les préconisations de gestion inhérentes à ce statut devront être prises en compte.</p>		
	<p> La suberaie est un écosystème fragile car exposé à de nombreux risques (incendie, sanitaire, sécheresse, impact de la récolte du liège...). Bien que le chêne-liège soit naturellement résistant au feu, cet écosystème doit être géré durablement pour intégrer les risques et diminuer son inflammabilité.</p>		



Description et recommandations de gestion



		Préparation	Installation	Premiers entretiens
Objectifs et recommandations de gestion	Terrain nu	Elle a pour objectif l'élimination de la végétation concurrente et l'aération de la structure du sol pour mieux faciliter l'installation des plants / semis en fonction de l'antécédent cultural (prairie, terre agricole).	Distance entre les lignes de 4 à 5 mètres pour permettre des entretiens mécanisés. D'autres essences peuvent être envisagées en accompagnement (pin maritime...). Densité comprise entre 400 et 625 t/ha .	Il faut dégager les plants chaque année par : - un binage individuel sur 50 cm de rayon autour de chaque plant, - un gyrobroyage entre les lignes. Ces travaux sont à réaliser au cours des 5 premières années. Prévoir des regarnis si la mortalité des plants dépasse 20 % sur les 5 premières années .
	Avec accrus	L'équilibre est recherché entre les ligneux pré-existants et les plants/semis pour constituer un peuplement forestier durable de chêne-liège.	L'équilibre recherché doit permettre d'avoir a minima une densité de chêne-liège à entretenir comprise entre 400 et 625 tiges/ha . La plantation sur bandes broyées peut s'envisager pour faciliter les entretiens tout en permettant un travail sylvicole dans les inter-bandes d'accrus.	Réaliser un entretien mécanique des cloisonnements sylvicoles, dégagements manuels des semis.
	Régénération naturelle	L'ouverture du couvert (recépage d'arbres dégradés...), le travail du sol (labour, crocheteage...) et la protection favorisent une régénération naturelle par semis ou rejet. Un minimum de 100 semenciers/ha de qualité est requis pour assurer cette régénération.	Ouverture de cloisonnements sylvicoles de 2 à 4 m de large, espacés de 3 à 6 m maximum. La régénération naturelle est généralement jugée suffisante avec un semis au m² . Si la régénération n'est pas homogène, des enrichissements seront à prévoir.	Réaliser un entretien mécanique des cloisonnements sylvicoles, dégagements manuels des semis.